



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours en
continu

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Au même titre qu'elles ont l'obligation d'identifier les risques psychosociaux et de protéger la santé physique de leurs salariés, les **entreprises doivent prendre en compte leur santé mentale** : **22 % des longs arrêts maladie** sont liés à des **troubles psychologiques** ou à une **grande fatigue**.

Le cadre professionnel est un espace privilégié de formation du public adulte aux premiers secours en santé mentale. Notre programme permet aux entreprises de bénéficier de référents internes pour agir face aux personnes en souffrance, présentant des troubles psychiques ou en crise.

Si les acteurs du champ associatif ont été les premiers employeurs à s'engager dans le projet Premiers secours en santé mentale (Adgesti, Espoir 54, Iris Messidor, Fondation ARHM...), de nombreuses entreprises issues d'horizons variés ont depuis rejoint le programme.

Le secourisme en santé mentale

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale s'adresse à tous.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

L'objectifs principaux

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée)
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Les objectifs opérationnels et compétences visées

Une démarche pédagogique participative pour

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1

MATIN (3H30)

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
- > Cadre des premiers secours en santé mentale
- > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
- > Signes et symptômes
- > Interventions

Jour 2

MATIN (3H30)

Session 3.1 – Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
 - Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
- > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
- > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
- > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
 - Présentation des troubles psychotiques
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
- > Signes, symptômes
- > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
 - Crise liée à l'utilisation de substances
 - Crise d'agressivité
 - Urgence médicale
 - PSSM pour l'utilisation des substances (suite)



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions.
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.
- Travail inter session.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).

Validation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Animation

- Formatrice en soins infirmiers après une longue carrière auprès de personnes souffrants de troubles psychiques
- Diplômée d'un Master en Sciences de l'éducation
- Accréditée Formateur PSSM France
- Secouriste en Premier Secours en Santé Mentale.

Modalités pratiques

- Formation de deux journées soit 14 heures en présentiel
- La formation se déroule en intra ou dans nos locaux
- 10 à 16 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>